

**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°110/2023**

Envoyé en préfecture le 22/09/2023  
Reçu en préfecture le 22/09/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20230920-D\_2023\_110-DE

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 79  
Suppléants présents : 4  
Pouvoirs : 13

Date de convocation :

14/09/2023

Date d'affichage :

25/09/2023

Votants :	96	Pour :	96	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le vingt septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** DOUVRES Jacques ; GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; RIQUOIS Jean-Pierre.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BAILLY Thierry à DEPARIS-VINCENT Christelle ; BAILLY Jacques à MOREL BAILLY Hélène ; BANDERIER Dominique à MILLET Michel ; BELLERON Pierre-Rémy à BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; CHAMOUTON Patrick à VUITTON Antoine ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à BUCHOT Jean-Yves ; GEAY David à LONG Grégoire ; GROSDIDIER Jean Charles à DALLOZ Jean-Charles ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; HALBOURG Bertrand à PARIS Robert ; LACROIX Serge à BONDIER Jean-Robert ; RASSAU Jean-Noël à RUDE Bernard.

**Excusés :** AYMONIER Gaëtan ; CAILLON Gérard représenté par RIQUOIS Jean-Pierre ; DEVAUX Catherine ; LANCELOT Catherine représentée par GIBOZ Brigitte ; LARUADE Laurent représenté par JULLEROT Pascal ; MARQUES Patrick ; VILLESSECHE Anne représentée par DOUVRES Jacques.

**Absents :** ARTIGUES Damien ; BARIOD Denis ; BIN Richard ; BOISSON Laurence ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PANISSET Marilyne ; THOMAS Rémi.

**Secrétaire de séance :** BOZON Fabienne.

**Objet : MOBILITE - Modification de la tarification du service borne de recharge Lyvia**

Rapporteur : Jean-Paul DUTHION

**Le RAPPORTEUR,**

## EXPOSE

Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023, avait approuvé la signature de la convention de mise à disposition au Parc Naturel Régional du Haut-Jura de la borne de recharge installée à Moirans-en-Montagne, la signature du contrat de gestion avec l'opérateur FRESHMILE et fixé la tarification du service de recharge comme suit :

Composante « énergie »	Composante « temps »
0,25 € par kWh	0,025 € par minute
	0,075 € par minute après 2 heures
	Gratuite entre 23h et 7h

Afin de prendre en compte l'évolution du prix de l'électricité, de permettre un équilibre financier du service « borne de recharge » et dans un souci d'harmonisation des tarifs du programme Lyvia, il est proposé de **réviser la composante « énergie » du tarif appliqué au niveau de la borne de recharge de Moirans-en-Montagne, qui passerait de 0,25 € / kWh à 0,55 € / kWh**. La composante « temps » reste quant à elle inchangée.

La tarification globale du service « borne de recharge » se décompose donc comme suit :

Composante « énergie »	Composante « temps »
0,55 € / kWh	0,025 € / minute
	0,075 € / minute après 2 heures
	Gratuite entre 23h et 7h

Cette évolution tarifaire nécessite de **modifier le contrat de gestion avec l'opérateur FRESHMILE** qui définit notamment les modalités de facturation du service.

Le **BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 12 septembre 2023 a émis un avis favorable,

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

## DÉCIDE

**D'ADOPTER** la tarification du service de recharge à la borne de Moirans-en-Montagne comme suit :

Composante « énergie »	Composante « temps »
0,55 € par kWh	0,025 € par minute
	0,075 € par minute après 2 heures
	Gratuite entre 23h et 7h

**D'APPROUVER** la signature du contrat de gestion modifié avec l'opérateur FRESHMILE ;

**DE CHARGER** Monsieur le vice-Président en charge de l'environnement, de la transition écologique et énergétique, Jean-Paul DUTHION, de suivre ce dossier,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à ce projet, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

